

MAIRIE D'ANNAY-SOUS-LENS

Arrondissement de Lens

Annay sous Lens, le 2 juin 2022



Yves TERLAT, Maire

EXTRAIT DU REGISTRE AUX
ARRETES DU MAIRE



N°307/2022

**ARRETE PORTANT INTERDICTION
DE CIRCULATION**



Nous, Maire de ANNAY-sous-LENS,

- Vu le Code des Collectivités Territoriales,
- Vu les articles L 131-1, L 131-2, L 131-3 et L 131-4,
- Vu la demande formulée le 24 mai 2022 par la Sté LOCNACELLE située à VILLERS SOUS ST LEU (60340) chargée de la pose d'une nacelle pour des travaux de dépose de 3 antennes Bouyghes Telecom sur le château d'eau situé sur la parking entre la rue Figeac et rue de Clermont Ferrand à ANNAY ,
- Considérant qu'il convient de prendre des mesures particulières pour faciliter les travaux, et prévenir les accidents,

ARRETONS

Article 1^{er} :

Des mesures d'interdiction de circulation seront appliquées le mardi 7 juin 2022 de 8h à 19h30 pour permettre l'exécution des travaux susmentionnés.

Article 2 :

La signalisation réglementaire sera mise en place par la Sté LOCNACELLE chargée de la réalisation des travaux, conformément à l'instruction interministérielle.

Article 3 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 :

- Monsieur Le Maire de ANNAY-sous-LENS,
 - Monsieur Le Commandant - Commissariat de Police de CARVIN,
 - Monsieur Le Directeur de l'Entreprise chargée de l'exécution des travaux,
 - Monsieur Le Directeur du Service Technique de la Ville,
- Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,
Yves TERLAT

